

La commune des compteurs

Isère -
Délibération Contre Linky

C'est à Réaumont, commune de 1000 habitants du Pays voironnais, que le feuilleton "Linky" continue. Mercredi soir, le conseil municipal a voté à l'unanimité le refus de la pose de ces compteurs "communicants" sur sa commune. Ailleurs en Isère, le sujet crée régulièrement des tensions (lire par ailleurs).

Les raisons de cette délibération ? Les élus ont épluché de nombreux articles et rapports sur le sujet. La maire de Réaumont, Brigitte Laurent, pense qu'il s'agit notamment d'une faute économique : « Les "Linky" ont une durée de vie de 15 ans, alors que leur durée d'amortissement est de 20 ans. Les compteurs actuels peuvent durer encore 70 ans... Ce serait du gâchis. »

Elle évoque également des dangers quant à la surveillance des données personnelles : « Le compteur Linky va permettre de collecter des informations inévitables sur ce que les personnes font lorsqu'elles sont à leur domicile... Ça peut être très dangereux. »

La délibération pointe aussi les nombreuses pannes déjà survenues sur les appareils installés et les deux explosions de compteur, l'an

dernier, qui ont laissé deux blessés dans les mémoires.

Brigitte Laurent dénonce également la tentative avortée de dissuasion d'Enedis. « L'année dernière, au moment où l'on commençait à se pencher sur la question, la société nous a envoyé une de ses représentantes pour tenter de nous convaincre que Linky était une amélioration pour le quotidien de ses usagers. Ça n'a pas marché... »

Un appui sur les textes de loi

La maire pense que l'installation des Linky à Réaumont est prévue pour 2018. Ayant travaillé sur le dossier pendant plus d'un an, elle espère que la délibération coupera court au processus. « Un juriste nous a aidés à la rédiger, précise-t-elle. Il s'est appuyé sur de nombreux textes de lois, donc la préfecture pourrait difficilement nous donner tort. » La délibération de Réaumont insiste d'ailleurs sur le fait que « la loi n'instaure aucune sanction en cas de refus des Linky, ni pour les particuliers ni pour les autorités concédantes ».

La commune est maintenant en attente de la réaction de la préfecture.

Maëlle LEDRU

LE CHIFFRE

70 000

C'est le nombre de compteurs Linky déjà installés sur le territoire isérois au début de l'année 2017.